BURKINA FASO

DECRET N° 2011- 764 /PRES/PM/MESS/ MFPTSS/MEF portant création d'emplois à l'Université de Ouagadougou.

Unité-Progrès-Justice

Visa CF N 0574 11-10-2011

LE PRESIDENT DU FASO, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

VU la Constitution;

VU le décret n°2011-208/PRES du 18 avril 2011 portant nomination du Premier ministre;

VU le décret n°2011-237/PRES/PM du 21 avril 2011 portant composition du Gouvernement;

VU la loi n°025-2010/AN du 18 mai 2010 portant régime juridique applicable aux emplois des enseignants-chercheurs, des enseignants hospitalo-universitaires et des chercheurs au Burkina Faso;

VU le décret n°2000-558/PRES/PM/MESSRS/MEF du 12 décembre 2000 portant érection de l'Université de Ouagadougou en établissement public de l'Etat à caractère scientifique, culturel et technique (EPSCT);

VU le décret n°2000-559/PRES/PM/MESSRS/MEF du 12 décembre 2000 portant approbation des statuts de l'Université de Ouagadougou;

VU le décret 2011-033/PRES/PM/MESS/MRSI/MEF/MS du 7 février 2011 portant organisation des emplois des enseignants-chercheurs, des enseignants hospitalo-universitaires et des chercheurs, et réglementation des fonctions d'assistant, d'enseignant à temps plein, d'attaché de recherche et d'ingénieur de recherche;

VU les résultats obtenus par les enseignants de l'Université de Ouagadougou à la 32^e session des comités consultatifs interafricains (CCI) du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES) tenue à Saint-Louis, au Sénégal, du 12 au 17 juillet 2010;

VU le palmarès du 15^e concours d'agrégation de médecine humaine, pharmacie, odontostomatologie, médecine vétérinaire et productions animales, organisé par le Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES) du 4 au 10 novembre 2010 à Lomé, au TOGO;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 16 septembre 2011;

DECRETE

Il est créé à l'Université de Ouagadougou, au titre de l'année 2010 et pour le Article 1: compte des inscrits sur les listes d'aptitude de la 32^e session des comités consultatifs interafricains du Conseil africain et l'enseignement supérieur (CAMES) ainsi que pour le compte des admis du 15^e concours d'agrégation de médecine humaine, odontostomatologie. médecine vétérinaire et productions cinquante-cinq (55) emplois de l'enseignement supérieur répartis ainsi qu'il suit:

- 1. <u>Seize emplois de professeurs titulaires et professeurs hospitalo-universitaires titulaires répartis comme suit</u>:
 - Cinq emplois à l'Unité de formation et de recherche en sciences de la vie et de la terre (UFR/SVT) qui se répartissent ainsi qu'il suit :
 - un emploi en botanique et écologie,
 - un emploi en écologie-hydrobiologie,
 - un emploi en géologie structurale,
 - un emploi en écologie-ethnobotanique,
 - un emploi en biologie moléculaire-génétique moléculaire.
 - Cinq emplois à l'Unité de formation et de recherche en sciences exactes et appliquées (UFR/SEA) répartis comme suit :
 - un emploi en physique thermodynamique,
 - un emploi en chimie/électrochimie,
 - un emploi en physique/électronique des matériaux,
 - un emploi en chimie physique des matériaux,
 - un emploi en chimie minérale, sciences des matières céramiques et traitement des surfaces.
 - Cinq emplois à l'Unité de formation et de recherche en sciences de la santé (UFR/SDS) répartis comme suit :
 - un emploi en néphrologie,
 - un emploi en anatomie pathologique,
 - un emploi en pédiatrie,
 - un emploi en pharmacognosie,
 - un emploi en pneumo-phtisiologie.

• Un emploi en philosophie de l'éducation à l'Unité de formation et de recherche en sciences humaines (UFR/SH).

2. Sept emplois de maîtres de conférences répartis comme suit :

- Deux emplois à l'Unité de formation et de recherche en sciences exactes et appliquées (UFR/SEA) répartis ainsi qu'il suit :
 - un emploi en chimie organique,
 - un emploi en chimie physique/électrochimie.
- Trois emplois à l'Unité de formation et de recherche en sciences humaines

(UFR/SH) répartis ainsi qu'il suit :

- deux emplois en histoire,
- un emploi en sociologie.
- Deux emplois à l'Unité de formation et de recherche en lettres, arts et communication (UFR/LAC) répartis ainsi qu'il suit :
 - un emploi en sciences du langage (sémio linguistique),
 - un emploi en études anglophones (anglais).
- 3. Neuf emplois de maîtres de conférences hospitalo-universitaires agrégés à l'Unité de formation et de recherche en sciences de la santé (UFR/SDS):
 - un emploi en hématologie biologique,
 - un emploi en gynécologie obstétrique,
 - un emploi en chirurgie pédiatrique,
 - un emploi en biochimie,

- un emploi en psychiatrie d'adultes,
- un emploi en urologie-andrologie,
- un emploi en cardiologie,
- un emploi en bactériologie-virologie,
- Un emploi en hépatologie-gastroentérologie.
- 4. <u>Vingt-trois (23) emplois de maîtres assistants/chargés de recherche répartis comme suit</u>:
 - Deux emplois à l'Unité de formation et de recherche en lettres, arts et communication (UFR/LAC) répartis ainsi qu'il suit :
 - un emploi en sciences de l'éducation,
 - un emploi en traductologie (traduction anglais-français et français-anglais).
 - Six emplois à l'Unité de formation et de recherche en sciences humaines (UFR/SH) répartis ainsi qu'il suit :
 - un emploi en psychologie,
 - un emploi en sociologie,
 - un emploi en sociolinguistique,
 - un emploi en archéologie,
 - un emploi en anthropologie,
 - un emploi en géographie.
 - Onze emplois à l'Unité de formation et de recherche en sciences de la santé (UFR/SDS) répartis ainsi qu'il suit :
 - deux emplois en chirurgie générale,
 - un emploi en chimie thérapeutique,
 - un emploi en stomatologie et chirurgie maxillo-faciale,

- un emploi en anatomie pathologique
- un emploi en neurologie,
- deux emplois en gynécologie obstétrique,
- un emploi en pharmacologie,
- un emploi en toxicologie,
- un emploi en rhumatologie au titre de l'année 2009.
- Trois emplois à l'Unité de formation et de recherche en sciences exactes et appliquées (UFR/SEA) répartis comme suit :
 - un emploi en physique énergique combustion,
 - un emploi en physique /transfert thermique et charge des matériaux,
 - un emploi en physique-combustion.
- Un emploi en mécanique thermique thermodynamique/énergétique à l'Ecole nationale supérieure d'ingénieurs de Fada N'Gourma (ENSI-F).

Article 2: Le Ministre des enseignements secondaire et supérieur, le Ministre de la fonction publique, du travail et de la sécurité sociale et le Ministre de l'économie et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal officiel du Faso.

Ouagadougou, le 18 octobre 2011

Blaise COMPAORE

Le Premier Ministre

Beyon Luc-Adolphe TIAO

Le Ministre de la fonction publique, du travail et de la sécurité sociale Le Ministre des enseignements secondaire et supérieur

Soungalo Appolinaire OUATTARA

Dust F

Le Ministre de l'économie et des finances

Bourband

Lucien Marie Noël BEMBAMBA